



Formulaire de demande de subvention
MANIFESTATION Sportive
Associations sportives

Les dossiers devront parvenir impérativement à la Communauté de Communes du Haut-Poitou **avant le 17 Janvier 2022**

Par voie postale : 10 Avenue de l'Europe 86 170 Neuville de Poitou

Par mail : f.luquet@cc-hautpoitou.fr

Téléphone : 05 49 51 93 07

La Communauté de Communes peut soutenir les associations sportives à travers les 3 axes suivant : L'aide au fonctionnement ; l'aide à l'investissement ; l'aide à l'organisation de manifestations sportives sur le territoire.

Ce formulaire est le formulaire de demande de subvention pour l'organisation d'une MANIFESTATION Sportive. Pour toute autre demande de subvention, merci de retourner sur le site internet de la Communauté de Communes.

Demande au titre de l'organisation d'une **MANIFESTATION SPORTIVE**

Nom statutaire de l'association :

Nom de la manifestation :

Montant de la demande : €

Mon association est-elle éligible à une subvention de la Communauté de Communes ?

La Communauté de Communes du Haut-Poitou définit les associations sportives comme :
« Associations affiliées à une fédération reconnue par le ministère de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. »

Si votre association ne remplit pas cette première condition, elle n'est pas éligible à une subvention de la part de la Communauté de Communes au titre de son fonctionnement, d'un investissement, ou d'une manifestation sportive.

Pour prétendre à l'octroi d'une subvention annuelle de fonctionnement, l'association doit :

- Avoir transmis le formulaire de demande dûment complété dans les délais impartis
- Être déclarée en Préfecture conformément à la loi du 01/01/1901
- Être immatriculée auprès de l'INSEE (avoir un n° SIREN)
- Être affiliée à une fédération sportive agréée par le Ministère en charge des sports

Au-delà de ces critères d'éligibilité, un règlement des demandes de subventions de la Communauté de Communes comprenant l'ensemble des critères observés pour l'octroi d'une subvention est consultable sur le site internet de la Communauté de Communes (<https://cc-hautpoitou.fr/vivre/sport/>) dans la rubrique *Vivre* puis dans l'onglet *Sport*.

Formulaire de demande de subvention pour l'organisation d'une MANIFESTATION SPORTIVE



1 Identification de l'association porteuse du projet :

- Fédération reconnue par le ministère de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale à laquelle l'association est affiliée :

.....

- Objet statutaire :

.....

.....

- Numéro SIREN :

- Date de déclaration en Préfecture : le à

- Numéro du récépissé de déclaration en préfecture (NRA) :

- Adresse du siège social :

.....

- Nom et Prénom du président ou de la personne chargée du dossier au sein de l'association :

.....

- Adresse mail du président ou de la personne chargée du dossier au sein de l'association :

.....

- Numéro de téléphone du président ou de la personne chargée du dossier au sein de l'association :

.....



2 Finances de la manifestation :

- L'association perçoit-elle une subvention de la part de la commune sur laquelle elle évolue au titre de l'organisation de la manifestation en question ?

- Oui
- Non

Si oui,

Montant :

Nom de la Commune :

- L'association percevait-elle une aide de la communauté de communes en 2021, au titre de la manifestation en question ?

- Oui
- Non

Si oui, montant :

- Pièces à joindre à la demande :

- Le compte de résultat détaillé de la saison écoulée
- Le bilan détaillé de la saison écoulée
- Le budget prévisionnel de la saison 2022
- Un relevé d'identité bancaire
- Le budget prévisionnel de la manifestation en question



Rayonnement de la manifestation :

- Quelle est la zone de rayonnement de la manifestation (provenance des pratiquants et du public) ?

Pratiquants :

.....
.....
.....

Public :

.....
.....
.....

- Quel est le volume de public touché par votre manifestation (organiseurs, pratiquants et public confondu) ?

Organiseurs :

.....
.....

Pratiquants :

.....
.....

Public :

.....
.....

Autre :

.....
.....

